

AVIS DE COURSE
REGATE F5E 1m DU 18 OCTOBRE 2020

Organisé par le NMMVE de Magny le Hongre 77
Sous l'égide de la Fédération de France de Modélisme Naval.

1 REGLES

- 1-1 La régata sera régie par : NMMVE
- 1-2 Les règles de course voile définies dans Le NAGIGA RR02
- 1-3 Le système de régata montant pair et impair sera appliqué dans toutes les flottes
- 1-4 Le touché de marque ne sera pas permis
- 1-5 Les réclamations se feront par écrits avec caution
- 1-6 L'inscription à la régata, équivaut à l'acceptation du présent avis de course

2 ADMISSION

- 2-1 La régata à tous les licenciés FFMN en respect des textes en vigueur
- 2-2 Les mineurs devront avoir une autorisation parentale
- 2-3 Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire par mail : club@navimodelmagny.fr
- 2-4 Clôture des inscriptions : 15 octobre 2020.

3 DROIT D'INSCRIPTION

Pas de frais d'inscription

4 LIEU DE NAVIGATION

La régata aura lieu sur L'étang dit la Mare Houleuse sur la commune de Magny le hongre.

5 LE PARCOURS

- 5-1 Les parcours seront mis en place par l'organisateur.
- Les passages obligatoires seront matérialisés par des bouées. Ils seront affichés avant les départs.
- 5-2 Le jury peut procéder à des changements qui seront nécessaires en fonction de l'établissement du vent.

6 CLASSEMENT

- 6-1 Le minima de points sera pris en considération pour le classement.
- En cas d'égalité il sera appliqué les directives en vigueur dans les règles.
- Les meilleures places en classement en tant que 1er, 2ème, 3ème etc...
- 6-2 Il sera établi un classement
- 6-3 Pour validation du classement il faudra : 3 clubs différents et avoir couru 3 manches.

7 PROGRAMME

7-1 Horaires

9h:00 - 9h:55	- confirmation des inscriptions.
10h:00 - 12h:15	- régates.
12h:30 - 13h:50	- repas.
14h:00 - 16h:00	- régates.
16h:30	- résultats

- 7-2 Respecter les horaires et pas de départ après les horaires mentionnés.

8 INSTRUCTIONS DE COURSE

8-1 Les instructions de courses seront affichées dès l'ouverture des inscriptions.

8-2 Pour toute information complémentaire, s'adresser au club NMMVE club@navimodelmagny.fr

9 SECOURS

N° SOS Médecins : 36 24

N° P Samu : 15

N° Pompiers : 18

N° Police : 17

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent sous leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage de matériel, de vol, de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant pendant ou après.

Le responsable de la manifestation est :

NMMVE club@navimodelmagny.fr

Afin des respecter les consignes de distanciations sociales, merci de prévoir votre chaise et table.

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de la mare houleuse